



- UN CADRE DE VIE IDÉALEMENT PLACÉ ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
- 1^{er} CENTRE D'IMPULSION DU RHÔNE APRÈS LE GRAND LYON
- GRANDE RICHESSE DES MILIEUX NATURELS

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône est réputée pour l'attractivité de son commerce et regroupe l'ensemble des services publics.

- Sous-préfecture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre des métiers
- Tribunal de Grande Instance
- Tribunal de commerce
- URSSAF, Pôle emploi
- Barreau d'avocats
- Centre de douanes
- Commissariat
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Caisse d'Allocations Familiales

Un territoire actif au tissu économique dense avec des groupes industriels en agro-alimentaire, chimie, métallurgie, plasturgie, un secteur tertiaire en plein développement et une région viticole de premier ordre.

TERRITOIRE D'ACCUEIL, TERRE D'EXCELLENCE

Riche de sa capitale économique, l'agglomération de Villefranche dispose d'une localisation stratégique : le long de la Saône et à proximité des grands axes de circulation (A6, A46 et aéroport Saint-Exupéry, port, gare ferroviaire).

À 30 km de Lyon Métropole, elle bénéficie d'un cadre privilégié entre ville, vignoble et rivières. Cette situation offre une qualité de vie préservée et fort agréable au cœur du Beaujolais.



AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE
 115 rue Paul Bert CS 70290 - 69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE CEDEX
 T. 04 74 68 23 08 - F. 04 74 68 45 61
 contact@agglo-villefranche.fr - www.agglo-villefranche.fr



TERRITOIRE d'ACCUEIL, TERRE d'EXCELLENCE



trèsBeaujolais



- **73 090 HABITANTS**
- **UN TERRITOIRE DE 16 772 HECTARES**
- **8700 ÉTABLISSEMENTS**
- **UN BASSIN DE 31 000 EMPLOIS**
- **3 000 HECTARES DE VIGNOBLES BEAUJOLAIS**

Conception : service communication AVBS - mars 2019

Créée en janvier 2014, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône dispose d'un champ d'intervention et de compétences cohérent, vaste et varié dont les répercussions sont très concrètes et quotidiennes dans la vie des habitants : économie, urbanisme, environnement, logement, social, sport, culture.

MISSIONS

- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE zones d'activité, pépinières d'entreprises, tourisme...
- LES BESOINS QUOTIDIENS collecte des déchets ménagers, assainissement, eau potable, voirie, urbanisme, accueil des jeunes enfants et des personnes âgées, cimetières paysagers...
- LES LOISIRS équipements sportifs, conservatoire de musique, musées, soutien aux événements culturels et sportifs...

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône est un établissement public de coopération intercommunale qui répond aux besoins des **18 COMMUNES** qui la composent :
Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacénas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarniou.

PROJET DE TERRITOIRE

• FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

- > Aménager ou requalifier les zones d'activité : Ile Porte, Zone Industrielle Nord, Grands Moulins, Pôle Numérique ...
- > Accompagner les entreprises et favoriser l'émergence de nouvelles par l'intermédiaire des pépinières : Créacité et E-Cité.
- > Mettre en place une offre touristique et culturelle ambitieuse avec le développement des musées Claude Bernard et Le Prieuré ainsi que l'aménagement d'une halte fluviale.

• GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE DANS LES COMMUNES

- > Assurer la qualité des services : eau potable, assainissement, culture, sport, petite enfance, développement des circuits courts...
- > Développer les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

• PRÉSERVER LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- > Gérer l'habitat et l'aménagement du territoire.
- > Assurer le renouvellement urbain du quartier intercommunal de Belleroche.
- > Mettre en place la mutualisation de certains services avec les communes.

FONCTIONNEMENT



Le conseil communautaire se réunit mensuellement pour débattre et délibérer sur les dossiers relevant de ses compétences.

Depuis juillet 2020, le président de l'Agglo est Pascal Ronzière, conseiller délégué de Villefranche-sur-Saône.

INFO +

64 M€

Budget
Principal + annexes



+ 300 agents